

Flouss.com instaure le transfert d'argent rapide à 1€ !

Casablanca, le 17 juillet 2009 :

Flouss.com, l'opérateur qui révolutionne le marché du transfert d'argent, met en place une promotion exceptionnelle en faveur des Marocains Résidents en France : **Le transfert d'argent immédiat à 1€ !**

Cette promotion exclusive valable **jusqu'à la fin de l'année de 2009** est la réponse de Flouss.com à l'appel lancé par les autorités Marocaines pour réduire les coûts de transfert d'argent.

« Flouss.com a pour objectif d'apporter des solutions innovantes de transfert d'argent et d'offrir une alternative peu coûteuse à nos compatriotes pour transférer de l'argent à leurs proches au Maroc, déclare Yassir Chakib, président de Flouss.com ». "En ces moments de crise, nous souhaitons, explique-t-il, apporter notre soutien aux efforts entrepris par les autorités marocaines pour réduire les frais de transfert. Grâce à cette opération, un client qui transfère par exemple 300€ paiera 1€ de frais au lieu de 11€, soit une économie de 10€."

Lancée en juin 2007 par deux Marocains Résidents en France, Flouss.com est le premier opérateur de transfert d'argent 100% électronique. Véritable innovation sur le marché très cloisonné du transfert d'argent, la carte Flouss.com est entièrement gérée à distance via Internet et un téléphone mobile. Elle permet aux Marocains résidant en France de transférer de l'argent instantanément vers le Maroc. Dotée d'une très longue validité et ne coûtant que 19 euros à l'achat sans aucun frais d'abonnement, cette carte, une fois transmise à un bénéficiaire, lui permet de retirer les sommes qui lui sont destinées à un Distributeur Automatique de Billets (DAB) du réseau MasterCard.

Cette offre est répertoriée sur le site comparatif www.voidargent.fr du ministère des Finances. Elle y apparaît comme le moyen le plus rapide et l'un des plus économiques en matière de transfert d'argent.

Jusqu'alors les seuls modes de transfert d'argent qui existaient en France étaient les agences de transfert d'argent, les virements bancaires et mandats postaux (lents, coûteux ou impliquant une bancarisation du destinataire).

La carte Flouss.com est donc la première et la seule carte de transfert d'argent disponible en France. C'est une carte internationale prépayée et rechargeable à volonté par le client.

Pour se procurer la carte Flouss.com, il suffit de se rendre sur le site Internet www.flouss.com et remplir le formulaire correspondant. Le client reçoit un contrat pré-rempli et une carte inactive. Dès réception du contrat signé et des pièces justificatives correspondantes et après acceptation du dossier, le client peut activer sa carte sur le site www.flouss.com.

Ensuite, il confie la carte au bénéficiaire de son choix et dès qu'il souhaite lui faire parvenir de l'argent, se rend sur le site Internet www.flouss.com dans son espace personnel sécurisé et alimente la carte en débitant une carte bancaire classique du type CB/Visa/MasterCard. Il peut également effectuer ce transfert et consulter le solde de la carte, via son téléphone mobile.

Instantanément, le bénéficiaire de cette carte peut retirer tout ou partie de la somme transférée dans n'importe quel DAB du réseau mondial MasterCard après avoir composé son code secret.

Tarifs

D'un coût raisonnable, puisque elle ne coûte que 19 euros à l'achat et n'intègre aucun frais d'abonnement, elle bénéficie, par ailleurs d'une très longue validité.

Pour ce qui concerne les frais de rechargement, ils sont parmi les plus bas du marché et se répartissent de la manière suivante :

- de 50 à 100 euros : 6 euros
- de 100 à 200 euros : 8 euros
- de 200 à 300 euros : 11 euros
- de 300 à 400 euros : 14 euros
- de 400 à 500 euros : 17 euros
- au-delà de 500 euros : 22 euros

Dans le cadre de la promotion exclusive, ces frais sont ramenés à 1€ jusqu'à la fin 2009.

Contact presse :
Mounia Ait Abdellah
Cohn&wolfe
05 22 78 63 73